

” TÉMOIGNER DE L'ÉVANGILE

« Témoigner de sa foi est une manière d'appliquer le commandement de l'amour du prochain. C'est le plus beau service qui puisse lui être rendu ». De « l'aphasie » à « l'annonce explicite », le témoignage relève de la mission de tous. Fritz Lienhard explore les conditions d'un témoignage vivant des chrétiens et des Églises.

Par « témoigner de l'Évangile », j'entends une forme de communication (verbale, mais aussi gestuelle voire « comportementale ») qui invite à cette relation personnelle à Jésus Christ généralement appelée la foi. Au sein des Églises issues de la Réforme en France, le terme de « témoignage » est privilégié. De la sorte, l'accent porte sur la subjectivité. Le témoignage consiste à partager une expérience intérieure. De même, assumer cette subjectivité signifie qu'un témoignage fait droit à d'autres témoignages dans l'espace public, sans prétendre détenir une vérité objective. Le témoignage conduit finalement à joindre les gestes aux paroles.

UNE APHASIE DES CROYANTS ?

Évoquons d'abord la *difficulté* à témoigner de sa foi. Les mots et les phrases parlant de la foi semblent confinés au culte, réservés au pasteur, inaptes à une appropriation active de la

part des croyants « ordinaires ». On observe également une grande pudeur. Les luthériens et les réformés témoignent plus volontiers indirectement, en améliorant l'image de l'Église par une action, un engagement dans la cité ou un comportement général, mais n'accèdent que difficilement à un témoignage verbal.

En perspective œcuménique, cette difficulté à parler de sa foi se retrouve dans d'autres univers, sous d'autres formes. Il est frappant de voir que l'insistance de certains milieux catholiques sur le rite peut fonctionner comme une alternative à la parole explicite. De même, il est possible que dans d'autres Églises le « parler en langues » joue un rôle semblable, en prenant acte du fait que la rationalité moderne prive de plausibilité un discours religieux traditionnel. La sociologue D. HERVIEU-LÉGER parle ainsi d'une forme d'aphasie des croyants, « incorporés à la modernité culturelle au point

de ne plus pouvoir s'approprier par le langage la symbolique de leur tradition religieuse. »

On peut se demander si les croyants n'ont pas intériorisé les objections modernes à la religion. Ils ont intégré la laïcité, craignent de faire du prosélytisme, respectent la pluralité religieuse et prennent acte du fait que la foi est une affaire privée, intime, dont on ne parle pas dans la sphère publique. Ce que les sociologues appellent la « différenciation fonctionnelle » les conduit à ne pas mélanger les domaines, et à cantonner la parole religieuse à l'Église, sans mettre leur existence quotidienne en rapport avec leur foi. On ne parle pas de religion en politique ou au travail. Le « désenchantement du monde » signifie que la parole du croyant a un côté désuet, peu compatible avec le progrès technique et scientifique, relevant d'une conception du monde dépassée, et dont le croyant a forcément un peu honte. Dès lors, on n'en parle pas volontiers.

UN DOUBLE MANDAT

Comment, dans ce contexte, relire les textes bibliques parlant du mandat pour témoigner de sa foi ? Parmi les nombreux textes bibliques qui parlent du témoignage réfléchissons plus particulièrement à deux d'entre eux : Matthieu 28, 16 à 20, et Actes 16, 6-9.

MATTHIEU 28, 16SS

Le texte Matthieu 28, 16ss représente l'ordre missionnaire classique depuis la création de la mission de Londres en 1796. Il y a plusieurs aspects à relever.

Le premier, c'est le doute des disciples (v. 17). Les missionnaires ne sont pas bardés de la certitude pathologique d'avoir raison. Ce sont des « douteurs » qui sont envoyés en mission. Cette observation permet de sortir du schéma un peu simpliste consistant à dire que l'on partage sa foi comme quelque chose que

l'on a d'ores et déjà reçu et que l'on possède une fois pour toutes. Il n'est pas exclu que la motivation profonde des missionnaires consiste à se mettre en quête de cette certitude qui fait initialement défaut. Ainsi l'hésitation et l'incertitude font partie d'une authentique parole de croyant. Elles ne sont pas à nier, mais à prendre en compte, comme des gages de sincérité rappelant que la foi est toujours une audace.

Le deuxième élément important, c'est l'horizon du salut. Le salut se présente dans ce texte comme la victoire de Jésus-Christ contre les puissances qui oppriment les humains : « toute autorité m'a été donnée, sur le ciel et sur la terre » (v. 18). Cette victoire du Christ contre les puissances ne relève pas d'une sorte de dramaturgie cosmique. L'autorité biblique relève toujours du pouvoir d'une parole. Elle s'effectue concrètement quand la rupture de la communication, introduite par le péché et la mort, fait à son tour l'objet d'une

communication. C'est la parole qui remporte la victoire contre le silence et le mutisme. Plus particulièrement, cette parole victorieuse s'effectue sous la forme de la promesse d'une présence. Le Christ ne promet pas le succès, mais son accompagnement sur toutes les routes du témoignage. Ainsi le témoignage est marqué à la fois par la faiblesse du doute et la certitude d'une victoire, le tremblement d'une voix proprement humaine et l'assurance d'une parole qui effectue le salut.

ACTES 16, 6-9

Le deuxième texte essentiel pour la compréhension du témoignage se trouve en Actes 16, 6-9, référence pour la mission par excellence, avant 1796. Relevons d'abord combien Paul n'a pas le choix. Il est coincé, et chaque fois qu'il veut se déplacer en Asie Mineure le Saint-Esprit l'en empêche. C'est dans cette situation que Paul a une révélation la nuit :

un macédonien se tient debout et lui dit : « passe en Macédoine, viens à notre secours ! ». Dans ce passage, le point de départ du témoignage n'est pas le mandat donné à l'Église, mais la soif de salut des humains. Certes, cette soif ne fait pas l'objet d'un constat neutre. Ce n'est pas sans raison que l'universalité du péché, dans l'histoire de la pensée, n'a été posée qu'en rapport avec l'offre universelle de la grâce. Cette soif d'une parole qui sauve ne se présente pas de la même manière dans toutes les cultures et à toutes les époques, ni même dans tous les milieux. La forme du besoin d'une parole salvatrice de la part de Jésus-Christ peut être très différente selon le contexte. Dans la société contemporaine cette soif d'une parole peut être liée à l'exclusion hors des deux centres que la société s'est donnée elle-même : l'entreprise et le centre commercial. La peur de ne pas « assurer » et de ne pas être « valable » habite également de nombreuses personnes plutôt bien intégrées, mais de plus en plus

conscientes de leur précarité. De même, l'exigence de performance pour attirer les capitaux dans un monde globalisé conduit à une adaptation des différents domaines de l'existence personnelle et collective aux impératifs économiques, comme ils l'étaient en d'autres temps à des impératifs militaires. Au point que même dans une vie familiale, la peur d'être rejeté peut insidieusement marquer les relations.

Ainsi la proclamation libératrice de Jésus Christ signifie répondre à une attente de la part d'autrui, au même titre que donner à manger à celui qui a faim, à boire à celui qui a soif, etc. C'est pourquoi témoigner de sa foi est une manière d'appliquer le commandement de l'amour du prochain. C'est le plus beau service qui puisse lui être rendu.

OCCASIONS DU TÉMOIGNAGE

Nous l'avons dit, le salut se fait par la parole. Celle-ci

invite à la foi. En ce sens, un bon témoignage invite à croire comme une bonne blague invite à rire, avec la même nécessité et la même liberté. Un propos du type « tu dois rire », ou celui cherchant à expliquer par des arguments rationnels pourquoi l'hilarité s'impose sont également inadaptés. Voyons à présent les étapes nécessaires pour rendre les chrétiens et les Églises plus capables de témoigner de la foi.

Relevons d'abord que le témoignage relève de la mission de tous. Le rôle de l'Église est de nourrir les participants, de manière à leur permettre d'être témoins là où ils se situent, dans la vie. Ce n'est que dans la participation commune à la vie quotidienne qu'une parole pertinente peut émerger. Il n'y a pas de message uniforme, et l'on parle différemment à chacun. Ce témoignage individuel et personnel ne peut se faire, en acceptant et en dépassant la pudeur, que moyennant une formation, qui pourrait

commencer en expliquant à l'intérieur de la communauté ecclésiale la raison de sa présence. Apprenons ensemble à dire notre foi, ce qui donnera à chacun un accès renouvelé et enrichi à Jésus Christ. Ainsi l'implicite, mais aussi ce qui relève du slogan à défaut d'explicitation possible, peut passer à une proclamation claire, sereine, vivante, qui, par la grâce de Dieu, se découvre une autorité.

Dans ce contexte, il n'est pas exclu que le terme de « prosélytisme » ne soit un peu piégeant. Est-ce qu'au fond, la différence entre prosélytisme et évangélisation n'est pas la suivante : le prosélytisme, c'est ce que « eux » font, et l'évangélisation, c'est ce que « moi » je fais ? Certes, il y a eu des formes de mission et d'évangélisation dans le passé qui relevaient d'une contrainte, physique ou mentale. Mais il ne faudrait pas que ces expériences historiques servent de repoussoir au point de

renoncer au témoignage. Une Église qui n'est pas missionnaire est démissionnaire.

Un tel témoignage supporte très bien la pluralité religieuse, qui peut mettre la question de la foi à l'ordre du jour. Il est moins compatible avec une différenciation fonctionnelle, dans la mesure où il s'enracine dans une spiritualité protestante. Celle-ci n'oppose pas la foi et la vie quotidienne, mais consiste à présenter l'existence entière devant Dieu, pour qu'elle sorte de la banalité et apparaisse pour ce qu'elle est vraiment : ce que Dieu donne et ordonne.

Ce témoignage s'oppose à toutes les absolutisations de causes humaines, quel que soit le progrès promettant des lendemains qui chantent, et offre la libération et la responsabilité véritables, face à Dieu et aux humains. Un cadeau qui vaut la peine d'être partagé...

FRITZ LIENHARD

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ
RUPRECHT-KARL UNIVERSITÄT, HEIDELBERG

